

NE-UNI-AUD UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Enquête visant à vérifier la véracité des faits allégués dans un article à l'encontre d'un professeur de l'Institut d'histoire de la Faculté des lettres et sciences humaines



CONDENSÉ DU RAPPORT DE SYNTHÈSE

À l'attention de :
Université de Neuchâtel, Rectorat

Neuchâtel, octobre 2022

Document établi par :

Compas Management Services

Dr Gilles A. Léchoť, Mme Elza Nivokazi

Puits Godet 8a, case postale 2029

CH-2001 Neuchâtel

IMPRESSUM

Auteurs	Dr Gilles A. Léchet, Mme Elza Nivokazi [experts mandatés] Compas Management Services Sàrl Puits Godet 8a, case postale 2029 CH-2001 Neuchâtel Tél. +41 32 730 16 00 gilles.lechet@compas-management.ch elza.nivokazi@compas-management.ch
Mandants	Université de Neuchâtel Rectorat
Date du mandat	Mai 2022
Remise du rapport	Octobre 2022
Recommandation sur la manière de citer	Léchet G. et Nivokazi E., <i>Enquête externe</i> , 2022, Neuchâtel.
Langage épïcène	Toute désignation de personne, de statut ou de fonction s'entend indifféremment au féminin et au masculin.

TABLE DES MATIÈRES

IMPRESSUM	2
TABLE DES MATIÈRES	3
LISTE DES FIGURES.....	4
LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	4
1 CONDENSÉ	5
2 ANNEXE	8

LISTE DES FIGURES

Figure 2-1 : Article d'ArcInfo du 3 mai 2022	8
--	---

LISTE DES ABRÉVIATIONS

Abréviation	Signification
Cedre	Centre européen des études républicaines
ENS	Ecole normale supérieure
FLSH	Faculté des lettres et sciences humaines
FNS	Fonds national suisse
IH	Institut d'histoire
M.	Monsieur
Mme	Madame
UniNE	Université de Neuchâtel
SCF	Service de la comptabilité et des finances

1 CONDENSÉ

L'article du journal ArcInfo du 3 mai 2022 intitulé « *Neuchâtel : le prof d'Uni, ses amis socialistes et l'argent suisse* » porte plusieurs accusations à l'encontre de M. Olivier CHRISTIN, de l'Institut d'histoire (IH), de la Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH) et de l'Université de Neuchâtel (UniNE) dans son ensemble. Les faits allégués sont graves puisque susceptibles, pour certains d'entre eux et s'ils sont avérés, de constituer des infractions aussi lourdes qu'un faux dans les titres. En substance, les allégations peuvent être résumées comme suit :

1. **Centre européen des études républicaines.** L'article questionne la régularité de la fondation du Cedre, un centre de recherches aux activités jugées faméliques, que l'article prétend porté à bout de bras par des financements suisses et utilisé notamment pour relancer la carrière politique d'une ancienne ministre française Mme Najat VALLAUD-BELKACEM.
2. **Emploi de M. Vincent PEILLON.** L'article critique l'engagement de M. Vincent PEILLON, présenté comme un ami de M. Olivier CHRISTIN, à l'UniNE et met en doute la réalité du travail fourni et la présence physique dans les locaux de l'université, suggérant ainsi un possible emploi « *fictif* ».
3. **Facturation et pratiques budgétaires.** L'article affirme que M. Olivier CHRISTIN utilise son budget de manière non conforme, notamment via la production de factures anti-datées ou comportant des libellés arrangés ou encore de justificatifs falsifiés. Il prétend également qu'une partie du budget est gaspillée en fin d'année pour éviter d'avoir un reliquat trop important.
4. **Système de contrôle interne.** Enfin, l'article s'interroge quant aux méthodes de vérification utilisées dans le processus de paiement des factures de l'UniNE, laissant ainsi supposer un manque de rigueur au niveau des contrôles financiers réalisés par l'université.

L'article n'apporte cependant que peu d'éléments concrets permettant d'attester de la réalité de ces accusations. Les propos sous-tendant lesdites accusations sont rapportés sous le sceau de l'anonymat (« [...] confirme un membre de l'Université, sous le sceau de l'anonymat », « [...] s'interroge un collaborateur. », « [...] commente un témoin. », « [...] comme nous le confirment, tant des membres de l'administration que des collaborateurs [...] »). Il est par ailleurs plusieurs fois fait mention de documents consultés (« Dans plusieurs documents que nous avons consultés [...] », « [...] dans un échange que nous avons consulté. »), laissant supposer que les auteurs de l'article ne sont pas en possession desdits documents.

Comme il est d'usage dans ce genre de situation, le Rectorat de l'UniNE a commandité une enquête préliminaire permettant de vérifier les allégations et, le cas échéant, de prendre les mesures nécessaires. Cette enquête a été confiée à une entité externe à l'université, le bureau Compas Management Services, pour en garantir l'impartialité.

Les auditions, investigations et recherches¹ menées par les enquêteurs permettent d'arriver aux conclusions suivantes quant aux faits évoqués dans l'article du journal ArcInfo du 3 mai 2022 intitulé « *Neuchâtel : le prof d'Uni, ses amis socialistes et l'argent suisse* » :

¹ Il s'agit au total de 27 séances d'audition menées, 99 factures et notes de frais analysées et 149 documents récoltés et utilisés dans le cadre de l'établissement du présent rapport.

1. **Centre européen des études républicaines (Cedre).** Le Cedre, fondé en novembre 2016, ne s'est pas développé conformément à la volonté de ses fondateurs, en raison de l'arrêt brutal de son financement par l'État français. Ses activités sont restées modestes, avec l'animation et la participation à diverses manifestations notamment. L'accord de coopération le liant à l'UniNE a été signé de manière régulière par les instances idoines (Directeur IH, Doyen FLSH, Recteur UniNE) et ceci pour une durée correspondante au financement français initial du Cedre attendu de 5 ans. Ledit accord n'implique aucune obligation financière. Il est donc faux de prétendre que des « *fonds suisses* » ont permis de maintenir le Cedre en vie. Il est évident qu'aucune facture adressée au Cedre n'a été payée par l'UniNE. Celui-ci ne figure par ailleurs pas dans la liste des fournisseurs de l'UniNE. Quelques manifestations communes, impliquant d'autres partenaires que l'UniNE, ont effectivement fait l'objet de financement, mais pour des montants modestes. Le colloque « *Nouveaux dissidents, nouveaux résistants* » a ainsi bénéficié d'un soutien financier de CHF 6'971.-. Compte tenu de ce montant, il aurait été souhaitable de signer une convention de promotion/publication permettant à l'UniNE d'apparaître au titre des soutiens, à la page des remerciements de l'ouvrage « *Défendre les libertés publiques* ». Ce colloque ayant été organisé à Paris, plus d'une année avant les élections régionales françaises et ne portant pas sur des thématiques régionales, il apparaît très excessif, voire tout simplement faux, de présenter cette manifestation comme taillée sur mesure pour Mme Najat VALLAUD-BELKACEM.
2. **Emploi de M. Vincent PEILLON.** Il est exact que M. Vincent PEILLON a été engagé le 5 décembre 2014 en qualité de « *Professeur associé* ». La réalité du travail fourni et la présence dans les locaux de l'université sont attestées par plusieurs témoins et documents. Il est également exact que M. Vincent PEILLON a été engagé le 3 mars 2021 en qualité de « *Collaborateur scientifique* » dans le cadre du projet Fonds national suisse (FNS) « *Le républicanisme en Europe méridionale fin XVIIIe-début XIXe siècle (espaces italophones, francophones et hispanophones) : Transferts, réseaux, enjeux, concepts* ». À nouveau, la réalité du travail effectué ne fait pas de doute, car attestée par plusieurs témoignages et documents, notamment l'édition scientifique de six textes portant sur le Républicanisme français. La suspicion d'emploi « *fictif* » peut donc être écartée. Par contre, il est avéré que M. Vincent PEILLON a été peu présent dans les locaux, le travail d'édition ne nécessitant pas de présence physique à l'université, ceci d'autant plus en période COVID.
3. **Facturation et pratiques budgétaires.** Les contrôles effectués par les enquêteurs et ceux réalisés par le Service de la comptabilité et des finances (SCF) n'ont pas permis d'identifier des factures antidatées. Aucune facture antidatée n'a par ailleurs été produite par les personnes auditionnées. De plus, le fait que l'UniNE pratique le principe d'échéance relativise l'importance de la date de la facture. Quant aux libellés, les échanges documentés par les enquêteurs laissent à penser qu'il s'agit d'indications destinées à faire correspondre les factures à la nomenclature comptable, et non à tromper le service comptable de l'UniNE.
Les enquêteurs disposent effectivement d'échanges de messages électroniques où il est fait mention de faire des faux. Il apparaît cependant, selon toute vraisemblance, qu'il s'agit d'échanges « *au second degré* ». Sinon, comment expliquer par exemple la proposition d'indiquer comme convives externes « *Winnie l'Ourson* » ou encore « *M. Pierre LAMBERT* », dirigeant trotskiste décédé en 2008, à un repas ayant lieu en 2018.

Enfin, l'ensemble de l'échange concerne une facture produite à l'Ecole normal supérieure (ENS) et non l'UniNE.

Quant à l'utilisation du reliquat budgétaire en fin d'année, l'assertion générale de l'article portant sur une utilisation abusive apparaît clairement excessive, les dépenses correspondantes étant soumises aux contrôles usuels, certaines dépenses BSM étant par ailleurs gérées de manière centralisée. L'article d'ArclInfo détaille l'exemple de l'ouvrage « *L'Atlas Marianus de Wilhelm Guppemberg : Edition et traduction* ». Bien que la dépense, d'un montant de EUR 5'300.-, portant sur une publicité pour cet ouvrage dans la revue « *L'Histoire* » a été validée par les instances idoines, il apparaît légitime de se questionner quant à son opportunité. Ceci en raison du positionnement plutôt généraliste de la revue, du montant important de la dépense ainsi que de l'aspect tardif de la publicité, six ans après la parution de l'ouvrage. Enfin, l'utilité de cette publicité est également questionnable en termes d'efficacité puisque seuls cinq exemplaires ont été vendus en 2022 (état au 24 août 2022).

4. **Système de contrôle interne.** Quant aux interrogations de l'article d'ArclInfo portant sur les méthodes de vérification utilisées dans le processus de paiement des factures de l'UniNE, il apparaît totalement contraire à la vérité d'affirmer que « *l'Université ne procède à aucun contrôle* ». Elle dispose d'un système de contrôle interne et de différents règlements cadrant le remboursement de factures et notes de frais. Le SCF utilise par ailleurs une fiche de description de contrôle, chaque document étant contrôlé de manière indépendante par deux personnes avant paiement. Un contrôle *ex post* de 4.0% des factures sur une base annuelle est par ailleurs réalisé. Cependant, les vérifications effectuées par les enquêteurs ont permis de mettre en évidence une note de frais de CHF 1'908.50, relative à l'organisation de l'université d'été à Ascona en juin 2021, ne correspondant pas au principe d'un « *usage économe et efficace des moyens publics* » (citation du Guide pratique de gestion des dépenses financées par le Budget de l'État de Neuchâtel, p.2). Les enquêteurs suggèrent d'utiliser ce cas d'espèce pour tester le système de contrôle interne et apporter les améliorations nécessaires. Notons par ailleurs que ce cas de figure n'est pas mentionné dans l'article d'ArclInfo.

Outre les éléments ci-dessus, les auditions réalisées par les enquêteurs ont permis de mettre en évidence l'atmosphère tendue régnant au sein de l'IH et les relations interpersonnelles difficiles entre plusieurs personnes y travaillant ou y ayant travaillé. Cette situation n'est vraisemblablement pas sans liens avec la publication de l'article d'ArclInfo et les allégations qu'il contient. Des mesures susceptibles de rétablir un fonctionnement normal de l'IH ont été prises, mesures pouvant être utilement complétées par les éléments du présent rapport.

2 ANNEXE

Figure 2-1 : Article d'ArcInfo du 3 mai 2022

Arcinfo 3.5.2022

Neuchâtel: le prof d'Uni, ses amis socialistes et l'argent suisse

Des fonds de l'Université de Neuchâtel ont permis de financer des manifestations d'un centre de recherche proche de réseaux socialistes français. Ces flux financiers, de même que la production de factures douteuses, choquent au sein de l'Université, selon une enquête menée par «ArcInfo» et le média d'enquêtes français «Mediapart». [Neuchâtel \(Canton\)Enquête](#)

[Anabelle Bourquin](#), [Antton Rouget](#)

03 mai 2022, 05:30



Olivier Christin réfute les accusations portées contre lui.

Photo: archives David Marchon

Comment «ArcInfo» et «Mediapart» ont collaboré

L'information a d'abord circulé en France: l'ancien ministre de l'Education nationale Vincent Peillon serait à nouveau dans les murs de l'Université de Neuchâtel, mais personne ne le sait. Pourquoi? Nous sommes à la fin de l'été 2021, un journaliste de «Mediapart», l'un des principaux médias français dédiés à l'enquête, contacte ses homologues d'«ArcInfo». Au terme de plusieurs mois de travail, entre Neuchâtel et Paris, nous vous proposons cette enquête commune.

Convaincre les témoins de parler a pris beaucoup de temps. Dans le milieu académique, la peur de perdre son poste ou de voir sa carrière brisée a souvent muré les gens dans le silence. Ou les a incités à conserver l'anonymat. L'Université a répondu à nos questions, parfois sur le ton de la mise en garde. Quant au principal concerné, Olivier Christin, il a fini par accepter de s'expliquer après plusieurs semaines de mutisme.

Si les Suisses sont généreux, pourquoi ne pas les faire payer? Professeur d'histoire moderne à l'Université de Neuchâtel (Unine), le Lyonnais Olivier Christin semble

avoir flairé le bon filon. Cet éminent universitaire, proche de têtes pensantes du Parti socialiste français, utilise de l'argent suisse pour financer des activités en France, selon une enquête menée par «ArcInfo» et «Mediapart».

«Olivier Christin est peut-être le plus visible dans les pratiques dénoncées ici. Mais il n'est pas le seul. L'Université ne procède à aucun contrôle», dénonce d'emblée un collaborateur de l'Unine.

Nous nous étonnons de tout cet argent qui part en France

UN MEMBRE DE L'UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Les fonds suisses ont notamment permis à Olivier Christin de maintenir en vie son Centre d'études sur le républicanisme (Cedre), à Paris. Mais ce mélange des genres met mal à l'aise bon nombre de ses collègues: «Nous nous étonnons de tout cet argent qui part en France», confirme un membre de l'Université, sous le sceau de l'anonymat

L'historien de renom n'hésite pas non plus à jouer avec les budgets, et à solliciter la modification de factures, pour les faire rembourser par l'Université de Neuchâtel, selon des documents et des témoignages recueillis par «ArcInfo» et «Mediapart». Certaines factures sont antidatées, d'autres voient leur libellé être changé, avec une facilité qui interroge sur la rigueur du contrôle du système financier de l'Unine.

Olivier Christin conteste toute irrégularité. «Toutes les dépenses ont été faites dans le respect de la comptabilité de l'Unine. (...) Il est d'autant plus impossible de fabriquer des faux que les demandes de financement sont faites en amont, avant même le début de l'exercice budgétaire», rétorque le professeur.

Il est d'autant plus impossible de fabriquer des faux que les demandes de financement sont faites en amont.

OLIVIER CHRISTIN, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Nous enquêtons, le Cedre meurt soudainement

À Neuchâtel, les questionnements portent notamment sur la porosité entre certains financements de l'université et le Centre de recherche sur le républicanisme, le Cedre, qui conservait une activité moribonde jusqu'à fin avril. Celui-ci vient en effet d'annoncer sa fermeture sur Twitter, le 23 avril dernier, au moment où nous enquêtons sur son fonctionnement.

A Paris, les locaux étaient déserts depuis longtemps. Personne ne répondait aux deux numéros de téléphone figurant sur le site web, malgré nos sollicitations durant plusieurs semaines, entre février et mars derniers. «Monsieur Christin n'est plus enregistré dans notre annuaire», nous avait répondu le secrétariat du campus censé héberger le centre de recherche. «Aucun nom rattaché au Cedre n'apparaît dans le système.»

Le centre a été créé en 2016, sous l'égide de l'ancien président français François Hollande, de la ministre de l'Education alors en place, Najat Vallaud-Belkacem, et de son prédécesseur, Vincent Peillon. Tous socialistes. L'affaire est gérée en vase clos.

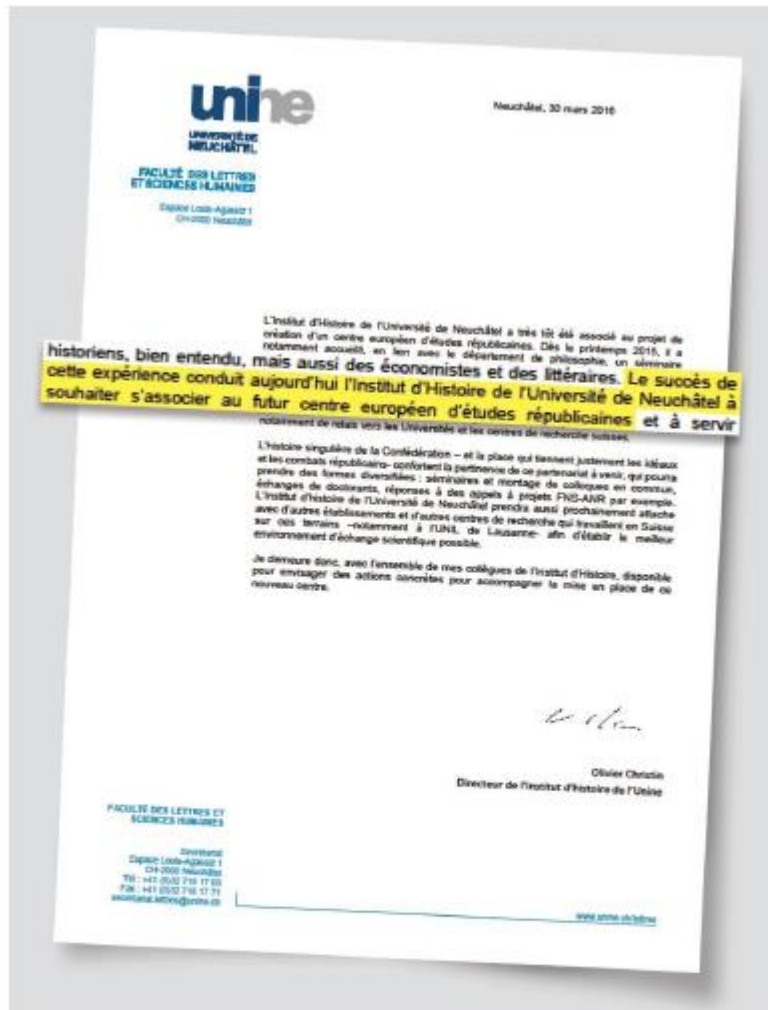


Vincent Peillon, ex-ministre français de l'éducation nationale, estime que le Cedre a été sacrifié. Photo: archives Lucas Vuitel

Vincent Peillon est en effet un ami de jeunesse d'Olivier Christin, que ce dernier fera engager à l'Université de Neuchâtel en 2014, comme professeur associé, puis en avril 2021 dans le cadre d'un projet de recherche.

[EN SAVOIR PLUS: Vincent Peillon épinglé](#)

Pour promouvoir la création du Cedre auprès de l'Élysée, Olivier Christin produit à François Hollande plusieurs lettres d'intention d'universités européennes. Or, celle de l'Université de Neuchâtel – qui se dit «prête à accompagner la mise en place d'un nouveau centre» – est signée de sa propre main. Olivier Christin est alors directeur de l'Institut d'histoire. Le nouveau centre touchera au final 150 000 euros de subventions du ministère français de l'Education nationale.



La lettre d'intention servant à soutenir la création du Cedre et signée d'Olivier Christin.

Le 25 novembre 2016, François Hollande, qui n'a pas encore renoncé à briguer un second mandat (il le fera quelques jours plus tard), participe même à l'inauguration officielle du Cedre en compagnie de Najat Vallaud-Belkacem, donnant au centre les allures d'une petite boutique socialiste.



François Hollande lors de l'inauguration officielle du Cedre, en novembre 2016. Photo: Ian Langsdon / Pool / AFP.

Un «formidable échec»

L'état de grâce sera de courte durée. L'élection d'Emmanuel Macron, en mai 2017, et l'arrivée de ministres influents, partageant une autre vision des débats sur la République, signe le début des difficultés. «Le Cedre était iconoclaste, car le sujet de la République est devenu très réactionnaire», explique aujourd'hui Vincent Peillon, qui considère que son ami Olivier Christin a été «lâché par tout le monde».

Les ressources du centre sont immédiatement coupées. «Le Cedre a été planté, malheureusement. Olivier Christin n'a jamais eu un nouveau centime (réf: après l'élection de Macron)», regrette Vincent Peillon. D'où l'importance des fonds suisses pour le maintenir en survie.

«Le Cedre a été porté à bout de bras par d'autres parce que les Français n'ont plus voulu le porter», estime l'ancien ministre, considérant qu'il s'agit d'un «formidable échec, victime des politiques français sur la question du républicanisme».

Olivier Christin a été lâché par tout le monde

VINCENT PEILLON, EX-MINISTRE FRANÇAIS DE L'EDUCATION NATIONALE ET AMI D'OLIVIER CHRISTIN

Si ces activités sont restées faméliques ces dernières années, le centre a pourtant permis de relancer Najat Vallaud-Belkacem sur le devant de la scène politique, en janvier 2020, avant que l'ex-ministre ne se lance, en 2021, dans la course aux régionales.



Najat Vallaud-Belkacem a créé l'association Raison de Plus avec Olivier Christin.
Photo: archives «Le Figaro»

Olivier Christin organise alors à Paris, sous l'égide du Cedre, un colloque sur mesure pour la socialiste. Il monte à cet effet, avec Najat Vallaud-Belkacem, une toute jeune association, Raison de Plus.

Parvenant à convaincre de l'importance de cette conférence, l'historien décroche un soutien financier de l'Unine et du NCCR (National Centre of Competences in Research). Davantage que faire rayonner l'Université de Neuchâtel – qui n'est mentionnée que par le biais d'un logo sur les flyers publicitaires, condition sine qua non pour obtenir des fonds – l'événement signe le retour en politique de l'ancienne ministre, comme en attestent les articles de journaux de l'époque.

[EN SAVOIR PLUS: Najat Vallaud-Belkacem s'exprime en «militante» des libertés publiques](#)

«Les invités étaient pratiquement tous des politiciens, le résultat n'est pas dans l'axe des recherches, et il n'y a jamais eu de rapport d'activité. Nous sommes dans un mélange des genres, entre soutien partisan et influence politique, avec l'apport de fonds publics venus de Suisse», déplore un participant à cette conférence. «Au total, l'Unine a versé plusieurs milliers de francs pour cet événement, pas loin des 10 000, publications comprises.»

Nous sommes dans un mélange des genres, entre soutien partisan et influence politique, avec l'apport de fonds publics venus de Suisse

UN PARTICIPANT À LA CONFÉRENCE

Dans son discours officiel, l'Unine vante au contraire les retombées d'un tel événement. « Cela fait partie de nos missions », nous expliquent plusieurs professeurs. « Ce type de manifestation s'inscrit parfaitement dans nos activités car cela permet notamment un transfert de savoir », renchérit le directeur du NCCR, Gianni d'Amato. « Notre but est aussi de renseigner différentes sphères, académiques mais aussi politiques, afin de mieux atteindre l'opinion publique. »

« La conférence avec Najat Vallaud-Belkacem entrerait dans le périmètre des activités du NCCR qui s'y est associé et dont le logo est parfaitement visible sur toutes les affiches, comme celui de l'Unine », répond aussi Olivier Christin, tout en expliquant que l'ancienne ministre socialiste n'a pas « besoin » de lui pour « faire sa rentrée politique ». Sollicitée à plusieurs reprises, Najat Vallaud-Belkacem n'a pas répondu à nos demandes d'entretien..

L'Uni paye sans contrepartie

Au terme de cette conférence, à partir des textes qui y ont été présentés, Olivier Christin fait paraître l'ouvrage collectif « Défendre les libertés publiques », aux PUF, en novembre 2021. L'ouvrage est codirigé par Najat Vallaud-Belkacem. Cette fois-ci, le logo de l'Unine est absent du livre.

Sous la direction de
Najat Vallaud-Belkacem
Olivier Christin

DÉFENDRE LES LIBERTÉS PUBLIQUES

William Bourdon • Jean-Marie Delarue
Mircille Delmas-Marty • Michaël Fessel
Miguel Gotor • Étienne Piguet
Francesca Romana Guarnieri

puf

D'ailleurs, l'ouvrage est tout simplement introuvable à l'Université, y compris dans les nouvelles acquisitions. En revanche, l'Institut d'histoire a financé une partie de sa promotion, Olivier Christin « piochant » dans le solde du budget 2021. « Les

professeurs sont pourtant déjà payés pour écrire des livres. Ils bénéficient même de l'aide de la commission de publication. Cela me choque, c'est comme si on payait deux fois», analyse un membre du corps professoral.

Sollicités, les PUF confirment que l'Unine a contribué au livre en apportant une aide à la publication, mais aussi une aide à la promotion de l'ouvrage: Olivier Christin a demandé 3500 francs sur ce dernier point.

Au nom de la confidentialité de ce partenariat commercial, la maison d'édition refuse de nous dire quel est le montant global, et de nous préciser qui a signé, au sein de l'Unine, les conventions encadrant ces versements. Nous savons toutefois qu'une double signature de l'Uni était nécessaire. Même si Olivier Christin nous explique que l'université «n'exige pas de convention avec les éditeurs».

Une publicité publiée dans la revue «L'Histoire», en janvier 2021, ayant coûté plusieurs milliers d'euros, soulève aussi des questions. Elle vante un ouvrage collectif, «L'Atlas Marianus», mené par Olivier Christin, pourtant paru en 2015, soit six ans plus tôt. «L'Atlas Marianus' a déjà été subventionné par le Fonds national suisse. Or, Olivier Christin a utilisé un reliquat de budget pour financer une pub six ans plus tard. Quel est le sens de cet investissement, et en échange de quoi?», s'interroge un collaborateur.

«Il semblait légitime de faire connaître plus largement le livre, d'autant qu'il s'agit d'un petit éditeur et d'un tirage très modeste (300 exemplaires)», répond de manière évasive Olivier Christin. Le professeur refuse par ailleurs de dire s'il est aussi rétribué pour les articles qu'il rédige dans cette même revue «L'Histoire», ce qui pose la question d'un possible conflit d'intérêts. «Mes articles y sont traités comme ceux des autres auteurs», évacue le professeur.

Il revient à Neuchâtel dans le plus grand secret

Autre «lien» qui interroge, celui qui lie, au sein de l'Unine, Olivier Christin à l'ancien ministre Vincent Peillon. L'historien a fait engager son ami fin 2014 à l'Université de Neuchâtel, pour qu'il y enseigne l'histoire de la pensée au sein de l'Institut de philosophie.

[EN SAVOIR PLUS: Vincent Peillon sera professeur à l'Université de Neuchâtel](#)

Sa venue, pour une période déterminée, a alors été annoncée en fanfare et fait les titres des journaux locaux, mais aussi en France, où «Le Canard enchaîné» s'est interrogé sur la compatibilité entre ces missions et son mandat d'eurodéputé.

[EN SAVOIR PLUS: Vincent Peillon à l'ombre d'un grand Cedre](#)

En 2021, le même Vincent Peillon, devenu entretemps conseiller maître de la Cour des comptes, instance chargée de vérifier les comptes publics de l'Etat français, revient à Neuchâtel, dans le plus grand secret. Personne ne l'a vu dans les locaux de la Faculté des Lettres. Son nom n'apparaît pas non plus dans la liste des collaborateurs sur le site de l'université.

Pourtant, l'ancien ministre est bien employé: il perçoit, depuis avril 2021, un salaire mensuel de près de 1300 francs net, pour un poste à 30%, comme en atteste sa fiche de salaire. Soit 15 600 francs en une année.

«Vincent Peillon est rattaché à un projet mené par Olivier Christin, dans le cadre de l'Université, et financé par le Fonds national suisse (FNS)», explique Fabian Greub, secrétaire général de l'Université, qui balaye toute possibilité d'emploi fictif. «Il est tout à fait normal de ne pas avoir annoncé sa venue, dans la mesure où il est, cette fois-ci, simple collaborateur.»

En raison de la pandémie de Covid, «le travail à distance a été recommandé à toute personne dont la fonction n'exigeait pas qu'elle soit présente. Monsieur Peillon se concentre sur un travail de recherche, et non d'enseignement.»

Il est tout à fait normal de ne pas avoir annoncé sa venue, dans la mesure où il est, cette fois-ci, simple collaborateur.

FABIAN GREUB, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'UNINE

Vincent Peillon indique qu'après avoir reçu un financement national pour le programme de recherche sur le républicanisme – plus de 750 000 francs, selon le FNS – Olivier Christin lui a demandé s'il voulait bien étudier en détail les faits qui concernent la partie française. «Je rédige des présentations de livres pour la bibliothèque numérique», précise-t-il. A ce jour, sur le site internet, cinq présentations signées Vincent Peillon sont en ligne.

L'ancien ministre, qui cumule son activité universitaire avec ses fonctions à la Cour des comptes, n'estime-t-il pas que ce poste aurait pu profiter à un jeune chercheur? «On m'a demandé cela car je connais très bien les auteurs du 19e siècle. Qui peut écrire sur Barni ou Vacherot?», répond-il.

FAUSSES FACTURES?

D'autres pratiques budgétaires d'Olivier Christin suscitent des questionnements. Dès 2013 (certains faits peuvent donc être considérés comme prescrits), le professeur, qui veut consommer son enveloppe budgétaire avant la fin de l'année en cours, n'a pas hésité à demander d'antidater des factures pour que celles-ci passent dans les comptes de l'année en cours, selon les explications qu'il a lui-même données par écrit, mais aussi exprimées par oral, à des tiers.

Les liquidités sont là, il s'agit de les utiliser, faute de se les voir supprimées l'année suivante. «Je n'établis pas les factures, ce sont les hôtels, les restaurants, les éditeurs qui le font. Et je ne connais aucune manière permettant de surconsommer», conteste aujourd'hui Olivier Christin.

Invité à tricher

Pourtant, à un homologue français, le professeur a fait miroiter la possibilité d'obtenir davantage de financement pour un projet commun, à condition que celui-ci lui fournisse des fausses factures avant décembre de l'année en cours; l'événement,

lui, ayant lieu au début de l'année suivante. Il lui propose alors de lui joindre un modèle, «et il faudra trouver un moyen de dissimuler la date», précise-t-il dans un échange que nous avons consulté.

«Les sommes ne sont jamais mirobolantes, mais c'est systématiquement 1500 ou 2000 francs ici, 500 ici encore», commente un témoin.

Prévoyant, Olivier Christin suggère aussi de changer l'intitulé des factures, par crainte d'essuyer un refus de remboursement par la comptabilité de l'Unine. Les frais d'hôtel ou de repas à venir deviennent ainsi un travail administratif, noyé dans «une facture globale» qui «n'a pas besoin d'être détaillée», explique-t-il alors.

D'autres témoignages recueillis paraissent confirmer une pratique systémique. Un ancien collaborateur s'est par exemple interrogé sur la nécessité d'une prestation facturée par Olivier Christin. «Il m'a répondu que le motif servait uniquement à produire une fausse facture».

«Je fais des faux à chaque fois»

Dans plusieurs documents que nous avons consultés, le professeur signe ses aveux de fraude. «Je fais des faux à chaque fois», écrit-il ainsi à des collègues. À quoi il ajoute, dans un autre document, qu'il convient de «faire gaffe» et de ne pas éveiller les soupçons de l'Unine, ni ceux du fonds national suisse (FNS), s'ils se rendent compte du «fric» qui part en France, les sanctions seront inévitables.

Questionné sur ces pratiques, Olivier Christin n'en démord pas: «La gestion des dépenses est donc assurée par la comptabilité de l'Université de Neuchâtel. Pour les fonds FNS, s'ajoute un rapport financier annuel. Tous mes rapports ont été contrôlés et acceptés par le FNS.»

C'est l'histoire d'un mec... fantôme

D'autres usages laissent songeur. Par exemple celui d'«inventer» des convives à table. L'université ne rembourse les frais de repas que si une personne extérieure à elle fait partie de la tablée. Aucun externe n'ayant pris part au repas, il invente des noms pour se faire rembourser.

Cette pratique semble d'ailleurs être répandue à l'université, comme nous le confirment tant des membres de l'administration que des collaborateurs à qui il aurait parfois été demandé, sur le ton de la boutade, de «choisir l'invité fantôme».

«Je n'ai évidemment jamais organisé de repas en dehors de la règle prévoyant la présence d'une personne extérieure», rétorque Olivier Christin, tout en expliquant que «lors de grands colloques, il est parfois difficile de savoir qui sera présent à tel ou tel repas et de vérifier que la liste est juste».

Chiffres travestis?

Trois fiscalistes que nous avons consultés sont unanimes: antidater des factures et changer leur libellé constitue une violation élémentaire de tenue de

comptabilité. Selon eux, «c'est un faux dans les titres», tranchent-ils de concert. Toutefois, «le système pousse à travestir les chiffres», concède un fiduciaire. «Si vous ne dépensez pas l'entier de votre budget, on vous le diminue l'année suivante. Dès lors, vous êtes incités à ajouter des dépenses afin de justifier votre enveloppe. C'est une pratique répandue dans le secteur public.»

Y compris à l'université. «Oui, nous annonçons plein de projets en fin d'année, afin d'utiliser le reliquat de budget. Si nous ne le faisons pas, les enveloppes sont diminuées l'année d'après. Mais si certains d'entre nous le font de temps en temps, Olivier Christin sollicite constamment des crédits, pour des projets dont certains sont clairement dans son unique intérêt», raconte une collègue.

Au-delà d'Olivier Christin, les pratiques comptables interrogent sur les méthodes de vérification de la comptabilité à l'Unine. «Chaque professeur s'adresse au secrétariat de l'institut, lequel reçoit les factures et est chargé de les transmettre à la comptabilité. Si les justificatifs sont lacunaires, la comptabilité demande des explications», nous explique la directrice de l'Institut d'histoire, Kristina Schulz.

Le doyen de la faculté des Lettres, Louis de Saussure, affirme ne pas être au courant des agissements d'Olivier Christin. «J'ai vérifié et toutes les factures d'Olivier Christin ont été validées, également par les services financiers du Fonds national suisse de la recherche scientifique quand il s'agissait de factures imputables sur un projet FNS».

Les «professeurs TGV»

Pour un membre de l'université, «les pratiques d'Olivier Christin sont typiques des 'professeurs TGV' (réd: allusion à leurs allers-retours entre la France et la Suisse). Un prof domicilié dans le canton ne se risquerait jamais à ce jeu-là. En revanche, les professeurs TGV ont trouvé, avec l'université, une base où il y a de l'argent. Ils se fichent des pratiques, ils n'habitent pas ici», juge-t-il sévèrement.

Malgré des alertes internes, ces méthodes n'ont jamais été formellement remises en cause par la hiérarchie.

Certains n'y voient rien de dérangeant. D'autres préfèrent ne pas se mêler des affaires d'Olivier Christin, évoquant son caractère qu'ils jugent éruptif.

«L'alternative serait de lancer un audit institutionnel. C'est bien trop long et éprouvant», indique un collaborateur, «soulagé que la vérité sorte enfin».

Anabelle Bourquin («ArcInfo»), Antton Rouget («Mediapart»)

[Afficher les 4 commentaires](#)

Source : Site internet d'ArcInfo